

Comité de Programmation du 30 juin 2016, Florac

Compte-rendu

PARTICIPANTS :

Légende : titulaire, *suppléants*

Présents

Collège Privé : Caroline BISOTTO, Trait d'Union ; Maurice BOURBON, AveC ; Dominique ROGER, Foyer Rural Florac ; Alain Christophe YOTTE, Artisan maçon ; Josiane DULAC, AMAC ; Claudie MARTIN, OTI Cévennes Gorges du Tarn ; Philippe BLANCHET *Entreprise Cévennes Evasion* ; Laura LEOTOING, sur le chemin de RL Stevenson ; Sandrine CENDRIER, Habitat durable en Cévennes ; Yves ELIE, l'Arbre aux Abeilles ; Marie-Laure PALMIER MEDEF ; Laurent CONORT, CFDT ; Denis PIT, FDSEA ;

Collège Public : André ROUX, CC Florac Sud Lozère ; Christian HUGUET, CC Florac Sud Lozère ; Jean-Luc AIGOUY, CC Gorges du Tarn Grand Causses ; Jean-Pierre ALLIER, CC des Cévennes au Mont Lozère ; Camille LECAT, CC des Cévennes au Mont Lozère ; Alain LOUCHE, CC Vallée Longue ; Robert BENOIT, CC Vallée Longue ; André BARET, CC Vallée de la Jonte ; René JEANJEAN, CC Vallée de la Jonte ; Bruno DELDIQUE, CC Cévenne des Hauts Gardons ; Michèle MANOA, Conseil Départemental

Collège Partenaires : Hélène THOUVENIN, PNC ; Samuel JAULMES, Région LR

Excusés

Collège privé : Carole BUSSADORI, Quoi de 9 ? ; Nadia VIDAL, la Châtaigneraie Cévenole ; Marie-Laure GIRAULT, *En chemin* ; Marcel SAVAJOL, UPIL-MEDEF ; Julien LESPINE, Confédération Paysanne

Collège public : Jean HANNART, CC Cévenne des Hauts Gardons ; Sophie PANTEL, Conseil Départemental ; Francis COURTES, *Conseil Départemental* ;

Equipe Delphine BENARD, Sandrine MARMEYS, Bénédicte MICHARD

Porteurs de projet : Alice MULLE, FRCIVAM ; Jean-Paul PEYTAVIN, Les amis du bienheureux Pape Urbain V ; Damien ROUME, CC Florac Sud Lozère ; Frédéric ALIX, Conseil départemental ; Christiane JEANJEAN, association FOGS ; Nathalie MOULIN, AVeC.

Quorum :

Collège	Nombre minimal pour quorum	Nombre de votants CP du 30 juin 2016	Quorum atteint ou pas
Collège Privé	9	13	Atteint
Collège Public	8	11	Atteint
TOTAL	17	24	

ORDRE DU JOUR

- Introduction par la Présidente du GAL : point d'actualité et avancées depuis le 10 mars
- Présentation des projets de l'Axe 1 Ressources locales et économie
- Présentation des projets de l'Axe 2 : Tourisme durable
- Présentation des projets de l'Axe 3 : Qualité de vie
- Proposition et vote d'avenants à la convention
- Proposition de modification de la grille de sélection des projets et vote du document de mise en œuvre du GAL
- Conclusions : état de la maquette financière, communication, permanences sur le territoire
- Intervention de Lozère Développement, présentation du dispositif Share Lozère
- Clôture des travaux

INTRODUCTION

Michèle MANOA, Présidente du GAL Causses Cévennes ouvre la séance remercie le Parc de nous accueillir gracieusement dans la salle Emile Leynaud. L'ordre du jour est présenté et l'appel est fait afin de vérifier le quorum à l'ouverture de séance. Le quorum est atteint : 13 sièges pour le Collège Privé et 11 pour le Collège Public. Le Comité de Programmation peut commencer.

Sandrine MARMEYS :

- présente la nouvelle gestionnaire du GAL, Bénédicte MICHARD
- fait le point sur les rencontres avec les porteurs de projets (sur 42 contacts pris, l'équipe du GAL a accompagné 18 projets jusqu'à aujourd'hui)
- les permanences qui ont eu lieu dans les communautés de communes du territoire du GAL (6)
- l'avancée des travaux avec et par l'Autorité de Gestion sur la mise en place du programme
- annonce que le formulaire de demande de subvention LEADER est effectif et que les porteurs de projet vont être invités à le remplir
- fait le point sur le travail en cours avec le Département sur la question des cofinancements.

Rappel que le Comité de Programmation réuni aujourd'hui se prononce sur **l'opportunité et donc la sélection des projets, et non sur la programmation**, qui aura lieu dans un second temps, en octobre. Aujourd'hui le positionnement porte sur la sélection/l'ajournement/le rejet des projets.

Une question est posée sur le rôle du pré-vote en ligne soumis aux membres du CP. Delphine BENARD rappelle le principe de notation, et précise qu'un temps d'échange est prévu pour parler du processus de sélection.

PRESENTATION DES PROJETS DE L'AXE 1 RESSOURCES LOCALES ET ECONOMIE

Il est rappelé le déroulé de la présentation : les projets seront présentés par axe de la stratégie. Chaque porteur dispose de 3min d'exposé, puis 2min de questions. On fait sortir les porteurs de projet, puis discussion sur chaque dossier, proposition de note puis vote. S'en suit un rappel du processus de sélection et du fonctionnement de la grille.

- Filière Métiers d'Arts – AMAC : Josiane Dulac
- Cluster laine – AMAC : Josiane Dulac
- Filière meunerie – FR CIVAM : Alice Mulle

Rappel : Les porteurs de projet et les membres du Comité de programmation qui sont partie prenante dans le projet sortent lors des discussions.

Filière Métiers d'Art - AMAC

DISCUSSION	VOTE
<p><i>Question sur les dépenses d'ingénierie : à quoi correspondent-elles ? Il s'agit de l'accueil et l'accompagnement de nouveaux arrivants spécifiquement dans le domaine de l'artisanat d'art, ainsi que de l'animation du réseau.</i></p> <p><i>Question sur la dimension géographique du projet : sur la fiche synthèse le projet est localisé autour du Pont-de-Montvert/du Mont Lozère et lors de l'exposé oral il est présenté à l'échelle du GAL, qu'en est-il ? Le cœur du projet est sur le Mont Lozère puisque c'est là que la dynamique existe déjà, mais l'objectif est bien de l'étendre et de toucher tout le territoire du GAL.</i></p>	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 52,5 / 80• Avis comité technique : très favorable• Note stratégie : 37,16 / 40• Proposition de note : 89,66/120• Soit projet sélectionné avec une note de 14,95 / 20 <p>=> Projet sélectionné en opportunité à l'unanimité.</p>

Cluster Laine - AMAC

DISCUSSION	VOTE
<p><i>Question sur la note technique plutôt élevée, alors que le projet a peu de partenaires financiers ? Alors que ce point a été pénalisant pour d'autres projets. Il faut faire la distinction entre le nombre de partenaires techniques et le nombre de co-financeurs.</i></p>	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 65/80• Avis comité technique : très favorable• Note stratégie : 38/40• Proposition de note : 103/120• Soit projet sélectionné avec une note de 17,17 / 20 <p>=> Projet sélectionné en opportunité à l'unanimité.</p>

FR CIVAM – Filière Meunerie

DISCUSSION	VOTE
<p>Pas de question.</p>	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 70/80• Avis comité technique : très favorable• Note stratégie : 36/40• Proposition de note : 106/120• Soit projet sélectionné avec une note de 17,7 / 20 <p>=> Projet sélectionné en opportunité à l'unanimité.</p>

PROJETS DE L'AXE 2 : TOURISME DURABLE

- Voyage au Cœur Mont Lozère – OT CML : Josiane Dulac
- Deux expositions – Entente Unesco : Alain Argilier
- Aire de jeux – Commune Ispagnac
- Appli Mobile- Chemin Urbain V : Jean-Paul Peytavin

Il est précisé que le projet « Equipement de la Magnanerie de la Roque » porté par le Parc national des Cévennes sera redéposé plus tard dans un format plus abouti, le projet « Animation de réseau » porté par l'Office de Tourisme Intercommunautaire est suspendu.

Office de Tourisme Cévennes Mont Lozère - Voyage au cœur du Mont Lozère, chemin de l'agropastoralisme

DISCUSSION	VOTE
<p><i>Question sur l'entretien des sentiers : qui se chargera de l'entretien et de la création des nouveaux chemins ?</i> Il n'y aura pas de création de chemins. Les communes/communautés de communes se chargent de l'entretien sur leur secteur.</p> <p><i>Question sur le côté novateur du projet : des petites boucles de randonnées de 2/3 jours existent déjà sur le chemin Urbain V.</i> Il s'agit d'un autre itinéraire, le projet se concentre sur le Mont Lozère.</p> <p>Delphine BENARD ajoute que l'innovation se situe aussi dans les partenariats, notamment avec les agriculteurs pour développer de nouveaux produits (cf assiettes gourmandes).</p> <p><i>Question sur les co financeurs : pourquoi est-ce que les communes et le Parc national des Cévennes ne viennent pas en cofinancement ?</i> Les communes financent déjà l'OT de manière générale, sans fléchage précis sur ce projet, et le PnC ne semble pas avoir reçu de demande.</p>	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 71,25/80• Avis comité technique : favorable• Note stratégie : 37,16/40• Proposition de note : 108,41/120 <p>Soit projet sélectionné avec une note de 18,07 / 20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité à l'unanimité.</p>

[Un membre du Comité de programmation fait une remarque générale par rapport à la localisation des projets : *beaucoup de projets se situent autour/sur le Pont-de-Montvert. Est-ce que le GAL va faire un point à mi-parcours ? Est-ce que ce n'est pas le rôle du GAL de faire de la sensibilisation sur le reste du territoire ?* Sandrine MARMEYS précise bien que le travail de sensibilisation est le même partout sur le territoire, les informations circulent de la même manière auprès des élus et des porteurs de projet. Il faut différencier la localisation du porteur de projet et le rayonnement du projet. Michèle MANOA ajoute que l'on ne peut pas se substituer aux acteurs locaux. Jean-Pierre ALLIER précise qu'il y a beaucoup de réflexions en cours sur ce secteur par rapport aux pôles de Pleine Nature.]

Entente Causses Cévennes – réalisation de deux expositions sur les paysages des Causses et des Cévennes

DISCUSSION	VOTE
<p>Remarque : une version d'une exposition a été faite en occitan, en réponse à une demande du Comité de Programmation du 10 mars.</p> <p><i>Questions et remarques sur le fait que cela existe déjà, et étonnement sur le côté novateur.</i> Eléments de réponse du PnC : on est sur des supports d'exposition différents, avec la possibilité de réutiliser et de disperser les contenus sur les différents massifs, notamment à des fins pédagogiques. Delphine BENARD précise pour raccrocher à la stratégie du GAL qu'il existe beaucoup de choses peu lisibles sur la thématique et qu'il était intéressant et nouveau d'aborder les choses via l'UNESCO. Sur ce point le Comité de Programmation fait remarquer qu'il serait bien de mettre encore plus en avant l'aspect patrimoine mondial de l'UNESCO.</p>	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 61,25/80• Avis comité technique : favorable• Note stratégie : 40/40• Proposition de note : 101,25/120 <p>Soit projet sélectionné avec une note de 16,88/20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité à l'unanimité.</p>

Commune d'Ispagnac – Aire de jeux

Suite aux discussions du Comité Technique du 9 juin, le projet va être basculé sur une autre fiche-action. Un travail va être réalisé avec la collectivité pour faire monter le projet en qualité (cf utilisation de ressources locales).

Delphine BENARD précise qu'une réflexion est en cours pour monter un Appel à Projet intégrant un volet ressources locales sur les aires de jeux. Un lien a été fait avec la charte forestière, la volonté est de faire quelque chose d'innovant. Elle insiste sur le fait qu'il y a une réelle demande sur le territoire.

Les Amis du Bienheureux Urbain V – création d'une application mobile

DISCUSSION	VOTE
<p>Remarques :</p> <ul style="list-style-type: none">- le fait que seuls les prestataires qui adhèrent à l'association apparaîtront sur l'application mobile pose problème à quelques membres du Comité de programmation.- le caractère culturel/religieux ne devrait pas être trop mis en avant pour certains membres du Comité de Programmation- ce projet aurait pu être un projet de coopération sur les GAL traversés par le Chemin Urbain V. L'autorité de gestion précise que les outils de gestion ne sont pas encore développés pour les projets de coopération.- il sera nécessaire de travailler sur le retour d'expérience et la capitalisation autour de ce projet	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 67,5/80• Avis comité technique : favorable• Note stratégie : 22,84 / 40• Proposition de note : 90,34/120 <p>Soit projet sélectionné avec une note de 15,06 /20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité avec 3 abstentions.</p>

Le projet est jugé très innovant car peu de grands chemins ont une application. Le choix du GAL de financer le projet au prorata du nombre de kilomètres localisés sur le territoire du GAL est approuvé par les membres du Comité de programmation.

PROJETS DE L'AXE 3 : QUALITE DE VIE

- Etude Maison Mont Lozère – PNC : Jean-Pierre ALLIER
- PIG Habitat Indigne– CC FSL : Damien ROUME
- Expérimentation Garage Solidaire– Garage solidaire
- Ligne de transport Tarn- CD 48 : Frédéric ALIX
- 30 ans de Ballet Bross- Asso Ballet Bross : Sandrine CENDRIER
- Barbier de Séville – FOGS : Christiane JEANJEAN
- FORTUNA – AVEC : Nathalie MOULIN et Maurice BOURBON
- Jeux Jouets en Cévennes – REEL : Sandrine CENDRIER
- Espace Multisports – Commune Meyrueis : René JEANJEAN
- Equipement Centre culturel – Commune Ispagnac

Parc National des Cévennes - Réalisation d'une étude de conception d'un programme d'équipements au Pont de Montvert

DISCUSSION	VOTE
Question sur le contenu du cahier des charges, et remarque sur le fait que le Château de Roquedole n'a pas été retenu sur le même type de projet.	<p>Vote sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note technique : 52,5/80 • Avis comité technique : favorable • Note stratégie : 35/40 • Proposition de note : 87,5 / 120 <p>Soit projet sélectionné avec une note de 14,59 /20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité à l'unanimité.</p>

CC Florac Sud Lozère - Etude Programme d'intérêt général Habitat Indigne

DISCUSSION	VOTE
Remarques sur les partenariats et le rayonnement faibles.	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Note technique : 45/80 • Avis comité technique : favorable • Note stratégie : 30/40 • Proposition de note : 75/120 <p>Soit projet sélectionné avec une note de 12,5/20</p>

=> **Projet sélectionné en opportunité à l'unanimité.**

Association garage Solidaire – Expérimentation Garage solidaire

DISCUSSION	VOTE
<p><i>Question sur l'accès au service : est-ce que tout le monde peut aller aux formations ? A priori oui, si on adhère à l'association.</i></p> <p><i>Question sur les frais de personnel : à quoi correspondent-ils ? Au salaire du garagiste.</i></p> <p>Il faut qu'un Comité de Pilotage suive le projet et qu'un accompagnement technique soit prévu</p>	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 70/80• Avis comité technique : favorable• Note stratégie : 40/40• Proposition de note : 110/120 <p>Soit projet sélectionné sur une note de 18,34/20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité à l'unanimité.</p>

[**Point de vigilance** de l'Autorité de gestion concernant les frais salariaux dans des projets expérimentaux : bien penser au modèle économique post subvention. Delphine BENARD précise que l'objectif est bien d'avoir des recettes et de pouvoir pérenniser le projet.]

Conseil Départemental 48 – Expérimentation ligne de transport estival le long du Tarn

DISCUSSION	VOTE
<p><i>Question sur l'itinéraire : est-ce qu'un aller-retour via la Jonte est prévu ? Cela n'est pas prévu pur la première année, on est sur de l'expérimentation donc l'objectif est de se focaliser sur un trajet afin de mesurer la réussite du projet.</i></p> <p>Un membre du Comité de programmation exprime son désaccord pour le projet et des échanges ont lieu autour de la politique transport du CD48. Michèle MANOA recentre le débat, et rappelle que ce projet est très différent puisque l'on est sur une expérimentation, pour le moment sur la période estivale. Précisions : le service va aussi bénéficier aux lozériens qui pourront aller dans les Gorges, et va réduire le nombre de voitures.</p>	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 70/80• Avis comité technique : favorable• Note stratégie : 37,76 /40• Proposition de note : 107,76/120 <p>Soit projet sélectionné sur une note de 17,96/20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité avec 1 opposition et 1 abstention.</p>

Intervention de l'Autorité de Gestion pour apporter un gros point d'alerte : de son expérience c'est la première fois qu'un Comité de programmation va financer une opération portée par un Département. Cela risque de créer un précédent non négligeable (par rapport au GAL Causses Cévennes mais aussi aux autres GAL) et pose question sur les prochains dossiers qui pourraient être déposés par le Département. Le projet n'est pas remis en cause mais Il aurait

été intéressant d’imaginer un autre portage. Un membre du Comité ajoute que le choix de la ligne est stratégique puisqu’elle impacte les deux potentiels pôles de pleine nature.

[Les membres du Comité de programmation s’interrogent plus généralement sur les projets déjà réalisés ou en cours de réalisation lors de leur passage en CP d’opportunité. L’Autorité de gestion précise que sur une année de lancement de programme et de mise en place des outils, ce type de situation est toléré.]

Ballet Bross’ – Hier, aujourd’hui, demain : les 30 ans !

DISCUSSION	VOTE
Pas de question.	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Note technique : 75/80 • Avis comité technique : favorable • Note stratégie : 40/40 • Proposition de note : 115/120 <p>Soit projet sélectionné sur une note de 19,17/20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité avec 1 vote contre.</p>

FOGS – Le Barbier de Séville

DISCUSSION	VOTE
Pas de question.	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Note technique : 65/80 • Avis comité technique : favorable • Note stratégie : 34,28/40 • Proposition de note : 99,28/120 <p>Soit un projet sélectionné sur une note de 16,55/20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité avec 1 opposition et 1 abstention.</p>

AVeC – Fortuna

DISCUSSION	VOTE
<p><i>Question sur la nature du partenariat avec les petits producteurs locaux</i> : aspect ajouté au projet, pas encore formalisé, pas d’impact financier.</p> <p>Un membre du Comité de programmation note la très bonne répartition du projet sur le territoire du Gal.</p>	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Note technique : 72,5/80 • Avis comité technique : favorable • Note stratégie : 31,44/40 • Proposition de note : 103,94 / 120 <p>Soit un projet sélectionné sur une note de 17,33/20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité à l’unanimité.</p>

REEL48 – Jeux et jouets en Cévennes

DISCUSSION	VOTE
<p>Remarque : peut être intéressant de faire le parallèle entre les jeux d'hier et ceux d'aujourd'hui.</p> <p>Après la présentation du projet par le porteur, l'équipe du Gal précise que ce qui a été présenté est une nouvelle version du projet (même base mais déploiement en termes de contenu et de rayonnement), et non pas celle sur laquelle ils ont voté en ligne.</p>	<p><u>Eléments de notation sur la version initiale :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 32,5/80• Avis comité technique : réservé• Note stratégie : 15,56/40• Proposition de note : 48,06 /120• Soit : 8,01/20 <p>=> Le Comité de programmation estime que l'on ne peut pas voter en l'état. Il est proposé d'ajourner le projet dans sa première version et de travailler le nouveau projet. Décision adoptée à l'unanimité.</p>

[L'autorité de gestion apporte un point d'alerte général sur le sur-financement pour une structure qui présente beaucoup de frais de personnel sur plusieurs dossiers.]

Commune de Meyrueis – Espace Multisports

DISCUSSION	VOTE
<p><i>Questions sur les financements : qu'en est-il de la DETR ? Ils n'ont pas encore eu de réponse. Qu'en est-il d'un financement CNDS ? N'a pas été sollicité sur ce projet.</i></p> <p><i>Question sur l'utilisation de ressources locales/devis locaux : cette piste a été explorée puis écartée. La construction d'une clôture en bois assez haute pour des questions de sécurité a été envisagée, un chiffrage a été établi par l'ONF, mais cette solution s'est révélée trop coûteuse.</i></p> <p><u>L'Autorité de gestion fait deux remarques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- si sélection : risque de demandes similaires- Point de vigilance sur la sélection au fil de l'eau, intérêt à fonctionner par Appel à Projets <p><u>Réponse du GAL :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Public jeune ciblé dans la stratégie- Appel à Projet en préparation <p><u>Autres remarques :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- il pourrait être intéressant d'arriver à un appel d'offre global si on fonctionne par Appel à Projet.- la note stratégique assez basse obtenue alors qu'il y a peu de	<p><u>Vote sur les éléments suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Note technique : 50/80• Avis comité technique : favorable• Note stratégie : 25/40• Proposition de note : 75/120 <p>Soit un projet sélectionné sur la note de 12,5/20</p> <p>=> Projet sélectionné en opportunité avec 5 oppositions et 5 abstentions.</p>

choses faites à destination de ce public cible.

Le projet est sélectionné en opportunité, il intègrera l'Appel à projet à venir.

Commune d'Ispagnac - Equipement du centre culturel

Projet retiré par le porteur et mis en attente pour approfondissement du projet.

PROPOSITIONS DE NOTIFICATION ET D'AVENANTS

1.1 Fiche-action 2

Proposition d'avenant :

- [Modification des dépenses éligibles pour pouvoir avoir des cofinancements \(cf Loi Notre\)](#)
- [Proposition d'alignement sur le dispositif PACTE de la Région](#)

A noter que d'éventuelles modifications pourront avoir lieu quand la région aura écrit son dispositif d'aide économique

=> A ajouter dans les dépenses éligibles de la fiche-action :

Les dépenses immatérielles :

- le Besoin en Fonds de Roulement,
- les frais et salaires chargés de Recherche & Développement,
- l'acquisition de technologie,
- les logiciels spécifiques dédiés à l'activité de l'entreprise,
- les frais et salaires chargés de lancement commercial,
- le rachat du fonds de commerce et des parts sociales (en cas de reprise)

Dépenses matérielles :

- Matériel et immobilier (aménagement, second œuvre)
- le rachat du fonds de commerce et des parts sociales (en cas de reprise)

1.2 Fiche-action 3

Propositions d'avenants :

- [Ajout de dépenses éligibles](#)

=> A ajouter dans les dépenses éligibles de la fiche-action :

Dépenses matérielles :

- travaux de rénovation et réhabilitation des biens immeubles; **Ajouter : travaux de construction de biens immeubles**

1.3 Fiche-action 5

Propositions d'avenants :

- Modification des dépenses pour le type d'opération 1 : « Soutien à la création, à la rénovation et l'aménagement d'équipements sportifs, culturels et sociaux »

=> A modifier dans la fiche-action :

- Ajouter matériels et équipements
- Sont exclus les travaux de préparation des sols et les pelouses

- Modification des dépenses pour les opérations « Soutien à la reprise d'entreprise »
- Modification des dépenses éligibles pour pouvoir avoir des cofinancements (cf Loi Notre)
- Proposition d'alignement sur le dispositif PACTE de la Région

=> A modifier dans la fiche-action :

Les dépenses immatérielles :

- le Besoin en Fonds de Roulement,
- les logiciels spécifiques dédiés à l'activité de l'entreprise,
- les frais et salaires chargés de lancement commercial,
- le rachat du fonds de commerce et des parts sociales (en cas de reprise)

Dépenses matérielles :

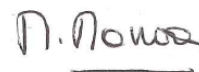
- Matériel et immobilier (aménagement, second œuvre)
- le rachat du fonds de commerce et des parts sociales (en cas de reprise)

Vote des avenants :

=> Avenants votés à la majorité avec 1 abstention.

A l'issue de ces votes plusieurs membres du Comité de Programmation doivent partir, il est donc décidé de recourir à une **consultation écrite concernant la nouvelle grille de sélection.**

Michèle MANOA,



Présidente du GAL Causses Cévennes